Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 30 (1984)

Heft: 3

Anhang: [Pages locales] : Bordeaux, Le Havre, Lille

Autor: Moitrier, Ph. / Badel, R. / C.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

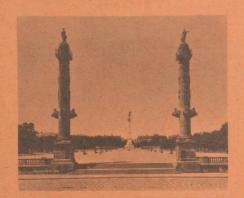
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Consulat général de Suisse 14, Cours Xavier-Arnozan 33080 BORDEAUX CEDEX 2 16/(56) 52.18.65

AGEN

Cercle Suisse d'Agen Soirée « choucroute »

Que se passait-il donc au restaurant de l'Hippodrome du Passage d'Agen ? On aurait dit un bateau illuminé de tous ses feux navigant à travers la nuit sombre du 28 janvier. En approchant, on s'apercevait que le « bateau » battait pavillon suisse; un énorme drapeau croix blanche sur fond rouge servait de « phare » aux nombreux compatriotes et amis français qui se sont tous retrouvés dans une grande salle décorée de drapeaux suisses et français, de celui de la 5º Suisse et de tous les emblèmes des cantons suisses. Environ deux-cent-vingtcinq convives étaient présents pour déguster une savoureuse choucroute bien garnie, précédée d'un potage bien chaud, suivie d'une bonne portion de fromage et d'une coupe Melba débordant de crème fouettée. Pour terminer ce fameux repas, un excellent café fut servi grâce auquel tous les participants restèrent éveillés jusqu'à une heure avancée de la nuit...

Les responsables de la soirée ont tenu à évoquer le souvenir de notre regretté président-curé Alfred Portmann qui savait si bien animer nos rencontres avec sa gentillesse et son humour typiquement suisse.

Pour honorer sa mémoire, le viceprésident, Daniel Braissant, fit observer une minute de silence. Puis, il eut grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Albert Roy, Consul général de Suisse à Bordeaux, un fervent participant de nos réunions, à la délégation des A.P.G.I.S., toujours fidèles, n'oubliant pas le temps d'internement passé auprès de la population suisse. Il s'adressa aussi en les remerciant aux personnnes de la Société hippique d'Agen dont Mme Georgette Durand-Scherer et son mari sont membres et qui sont en fait les principales chevillesouvrières de nos soirées « choucroute », aidées du vice-président lui-même, du secrétaire, Rolf Gmür, et du trésorier, Armand Ryniker. Guy Saint-Martin, maire de Boé, président de la F.D.S.E.A., et Madame, empêchés, s'étaient fait excuser.

Entre le fromage et le dessert, M. le Consul général prit la parole pour dire sa joie d'être avec nous et nos amis français, pour commenter quelques récents événements de Suisse, pour transmettre les salutations des autorités suisses, de notre ambassadeur à Paris, de ses collaborateurs du Consulat de Bordeaux, spécialement de son adjoint, M. le Consul Bernard Meyer. Il se félicita du résultat positif de la votation du 4 décembre 83 sur la possibilité donnée à une mère suisse, mariée à un étranger, de transmettre sa nationalité suisse à ses enfants. Les modalités d'application seront communiquées le moment venu. Il termina son allocutions en nous apprenant que l'économie suisse donnait des signes de reprise et qu'il espérait que les mêmes symptômes se produiraient sous peu en France.

Avant de commencer le bal, assuré par un orchestre de très bonne qualité, M. Daniel Braissant tint à remercier tout particulièrement M. Max Bournol, chef-cuisinier et son équipe, la famille Baechler qui avait offert la crème, et, pour clôtu-

rer la partie officielle, il fit applaudir M. Roger Dupuy, président de l'Amicale de la Société sportive des courses de l'Agenais, en lui remettant en signe de reconnaissance le diplôme de membre d'honneur du C.S.A. Ce dernier, dans sa réponse, eut l'extrême gentillesse de nous inviter à organiser de nouveau l'année prochaine la soirée « choucroute » au restaurant de l'Hippodrome. Evidemment, cette proposition fut accueillie avec enthousiasme.

11, rue F 47320 Clairac Jean Jaurès Tél. : 53/88.52.68

TOURS

Amicale Helvétique Tourangelle

Une quarantaine de convives ont répondu à l'appel du Bureau de l'Amicale pour participer à l'Assemblée générale et à la réunion traditionnelle de fin d'année qui se tenaient le 4 décembre à l'Auberge du Vieux Moulin « Le Grenouilleau » à Neuillé-le-Lierre.

M. Roy, Consul général, malgré ses nombreuses occupations, avait bien voulu être des nôtres.

Après un bilan des activités de l'exercice écoulé et un exposé du rapport financier, le Président Borloz tint à rappeler que l'existence de l'Amicale était l'affaire de tous et non seulement des membres du bureau. De ce fait il convenait pour la survie même de l'Amicale que chacun se sente concerné et fasse preuve de dynamisme et d'imagination. Il a également exprimé le désir d'avoir d'avantage de jeunes au sein de notre Société.

Monsieur le Consul général confirma les aspects positifs de toute vie associative et entretint l'assemblée du sujet à l'ordre du jour : la votation concernant l'obtention de la nationalité suisse pour les enfants de Suissesses ayant épousé un étranger.

Après une succulente et copieuse choucroute, l'après-midi se termina gaiement avec proclamation des résultats du concours paru dans notre bulletin « Helvétie en Touraine », distribution des lots et lotos toujours appréciés.

Ph. Moitrier

NANTES

Communiqué de l'U.S.O.

L'arbre de Noël de l'U.S.O. a été allumé le dimanche 11 décembre, Salle des Compagnons du Devoir, Quai Malakoff à Nantes.

Quarante-six personnes dont vingtdeux enfants ont assisté à cette petite fête qui débutait par la projection des films mis gracieusement à notre disposition par l'Office Suisse du Tourisme de Paris que nous remercions.

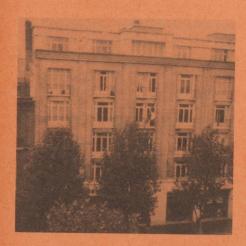
Les tout petits, pour qui le Père Noël n'est pas encore du folklore, ont gentiment récité, avec souvent l'aide de Maman, poésie ou chanson laborieusement apprise!

Avec la distribution des cadeaux et des friandises, le temps a passé très vite et, à partir de 18 heures, chacun a regagné le foyer familial avec, espérons-nous, un bon souvenir de cette modeste réunion.

A bientôt donc!

R. Badel, président

Le samedi 3 mars, notre repas annuel a eu lieu à l'Hôtel d'Anjou à Nantes. A cette occasion M. Roy, Consul général nous fit ses adieux.



Consulat de Suisse 124, bd de Strasbourg 76050 LE HAVRE CEDEX 2 (35) 42.27.09

LE HAVRE

Communication du Consulat de Suisse au Havre aux compatriotes de Normandie et de Bretagne

Le Consulat de Suisse au Havre a le très grand regret de faire part du décès survenu soudainement à Martigny/VS,

le 26 décembre 1983, de

M. Claude Etter Consul de Suisse au Havre

Que toute sa famille veuille bien encore recevoir, par l'intermédiaire du Messager Suisse, les condoléances de ses compatriotes et amis.

Arrivé au Havre en mai 1981, M. Etter a passé, excepté deux affectations au Département fédéral des affaires étrangères à Berne, la majeure partie de sa carrière à l'étranger : Besançon, Francfort, Paris, Beyrouth, Kinshasa, Istamboul, Abidjan et Lyon.

Au Havre, M. Etter s'était acquis l'estime et le respect des autorités de la grande ville portuaire. Il entretenait des contacts étroits et chaleureux avec les communautés suisses de Normandie et de Bretagne placées sous sa juridiction.

Message des sociétés suisses de Normandie et Bretagne

C'est avec une infinie tristesse et une consternation douloureuse que nous avons appris le décès de notre Consul, M. Claude Etter, survenu le 26 décembre 1983 à Martigny (Valais), à la suite d'une crise cardiaque. Pour ceux qui l'avaient encore approché quelques jours auparavant, M. Etter paraissait en pleine forme et heureux d'aller passer les fêtes de fin d'année en

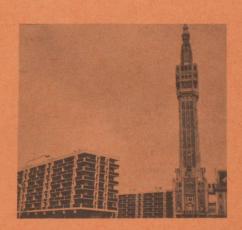
Suisse, auprès de ses enfants et petits-enfants.

M. Etter, né à Morat (Fribourg) le 23 février 1921, s'était dirigé, après ses études, vers la carrière consulaire.

A ce titre, il a occupé diverses fonctions en Afrique, au Liban, à l'Ambassade de Suisse à Paris, au Consulat général de Suisse à Lyon et finalement comme chef de poste au Consulat du Havre. Dès son arrivée en mai 1981, M. Etter avait montré un vif intérêt pour les sociétés suisses de l'arrondissement consulaire du Havre. Aucune réunion ou assemblée, quel que soit l'éloignement de celle-ci, que notre Consul et Mme Etter n'aient pas honorée et réhaussée de leur présence. Dans toutes nos communautés suisses, M. Etter laisse le souvenir d'un représentant digne et éclairé du Gouvernement helvétique.

Les compatriotes de Normandie et Bretagne ont perdu en la personne de M. Etter leur conseiller, toujours disponible et prêt à les aider, un véritable ami. C'est donc avec une profonde affliction qu'ils renouvellent à Mme Etter et à ses enfants leurs sincères condoléances et les prient de croire à leur très vive sympathie et à leur meilleur souvenir.

C.B.



Consulat de Suisse 28, place de la Gare 59043 LILLE CEDEX ☎ (20) 06.46.07

LILLE

Club Suisse de la Région Lilloise

Chers compatriotes et amis, Encore quelques lignes pour clôturer l'année écoulée : le dimanche 10 décembre fut le jour des jeunes qui, pour fêter St Nicolas, se retrouvèrent accompagnés de leurs parents, dans le cadre maintenant bien connu du Bois de Genech. A 16 heures, le restaurant était envahi par les ving-six enfants du Club, dont six bébés, le vingt-septième s'étant malencontreusement cassé un tibia en skiant! Notre préposé aux films, M. Michel Joseph, avait eu la main on ne peut plus heureuse puisque pendant toute la durée de la projection pourtant assez longue, Pinocchio, entre les éclats de rire, aurait permis d'entendre une mouche voler! Après quoi, on s'occupa à remplir confortablement les estomacs de brioche, beurre, confiture, chocolat chaud, friandises diverses dont chacun trouva un sachet dans son assiette. Joyeuse assemblée autour d'une jolie table décorée de petits ânes confectionnés artistiquement avec les movens du bord et illuminée de demi coquille de noix remplies de bougie, œuvre des enfants. Bravo! Puis on quitta la table, on s'installa un peu partout, et certains qui s'étaient donné la peine de préparer de petits chants, même un duo, se produisirent et recueillirent les applaudissements mérités. Enfin, on entendit une grosse voix et « il » apparut dans toute sa splendeur, houppelande rouge bordée d'hermine, mitre et crosse dorées, apparemment un peu fatigué d'avoir dû porter tout seul, depuis l'entrée du Parc, tous les jouets, ses ânes l'ayant tout bonnement « planté là » pour aller folâtrer dans les bois ! (il est vrai que le temps était particulièrement clément pour la saison) mais, s'ils revinrent, les coquins, ce fut avant le départ des derniers participants qui purent juste les apercevoir !

Néanmoins, chacun reçut son cadeau, et, pour remercier St Nicolas, on chanta tous ensemble « Mon beau sapin » et... « Petit Papa Noël » bien décidés à améliorer le répertoire pour l'an prochain.

Le dimanche 8 janvier, à 12 h 30, à la bonne date, nous avons changé de décors pour fêter les Rois au Novotel à Lesquin. La salle était encore décorée des guirlandes de Noël et Nouvel-An, et c'est autour de huit tables que cinquante-quatre adultes et six enfants qui s'étaient spontanément groupés, passèrent, je crois, une bonne demi journée. Jour, heure et facilité d'accès par l'autoroute, semblèrent avoir emporté les suffrages ; un micro passa de table en table et, parmi les désirs exprimés, on releva celui de garder pour la mauvaise saison le dimanche à midi, et les festivités nocturnes pour les beaux jours ; on suggéra un fond sonore de musique suisse (mais nécessité d'une bonne sonorisation), des fromages suisses et des badges afin de permettre les reconnaissances car l'on eut le plaisir d'accueillir un bon nombre de nouveaux membres dans l'assemblée. De tout cela nous tiendrons compte.

Notre Consul, et Mme Winterhalter, notre Chancelier, et Mme Gabriel, nous firent l'honneur d'être des nôtres. M. Winterhalter nous donna quelques précisions sur le fameux vote du 4 décembre : si donc les Suissesses peuvent désormais se réjouir d'avoir enfin la possibilité de transmettre un jour la nationalité suisse à leurs enfants, « combien de temps nous faudrat-il encore » pour que la loi soit appliquée ??? Après quoi, Monsieur le Consul annonca la dissolution du Bureau en place, et l'Assemblée générale se déroula avec un survol succint par la Présidente des divers temps forts de l'année écoulée ; quelques instants de silence furent observés en souvenir de ceux qui nous quittèrent en 1983, et l'élection du nouveau Bureau se fit à main levée ; il se compose donc ainsi :

Présidente : Mme Renée Luzniak. Vice-Président et Trésorier : M. Gérard Hees

Secrétaire : Mme Vollery.

Au dessert, on n'oublia pas de tirer les Rois et de les acclamer ainsi que leurs Reines d'un jour. On prit des photos mais chacun sait qu'un flash dans une grande salle n'a jamais pu faire des merveilles!

On discuta à table, entre les tables, et les convives se mélangèrent pour mieux bavarder. Cependant, il fallut bien se quitter, et c'est avec la perspective de la traditionnelle choucroute un dimanche à midi, avant Pâques cette année, que l'on se sépara, persuadés que si une assiette bien garnie, une jolie salle spacieuse et bien chauffée sont très appréciables, un climat d'amitié est indispensable pour que chacun soit content, ce qui fut le cas en ce 8 janvier... je l'espère!

A bientôt donc, si possible que les intéressés pensent à régler leurs cotisations; pour 1984 l'Assemblée générale a approuvé le montant fixé à 50 F par personne adulte participant normalement aux activités du club ou s'y intéressant, indépendamment de sa nationalité, les couples retraités continuant à bénéficier d'une seule cotisation s'ils le désirent.

Veuillez enfin avoir l'obligeance de noter les rectifications apportées par les P.T.T. dans mon adresse : 2, avenue Mermoz 62820 Libercourt le n° de tél. restant le 21-74.66.99 Cordiales salutations.

R. Luzniak, Présidente